

PRESS RELEASE

ACCROÎTRE LA PARTICIPATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES JOURNALISTES

Une collaboration multisectorielle pourrait-elle modifier le discours autour des flux illicites ?

Nairobi, 25 juin 2020 - Avec l'aggravation des effets de la pandémie mondiale de coronavirus, on craint que l'ampleur et la portée des flux financiers illicites (FFI) n'augmentent. Alors que les autorités se concentrent sur la pandémie, les autres acteurs de la société ne doivent pas être distraits. Le [Réseau Africain pour la Justice Fiscale](#) (TJNA) a adopté l'innovation pour maintenir le cap et organisera une activité virtuelle de renforcement des capacités pour les défenseurs de la justice fiscale en Afrique. Plaidoyer pour la justice fiscale : accroître la participation des organisations de la société civile et des journalistes par le renforcement des capacités, la 7e édition de [l'Académie internationale pour la justice fiscale](#) (ITJA) réunit des participants de tout le continent issu de la société civile, des médias, des syndicats et du monde universitaire.

L'Afrique est dotée d'importantes richesses en ressources naturelles qui pourrait financer son propre développement. Il existe cependant des mouvements transfrontaliers illégaux d'argent et de capitaux qui menacent le développement durable du continent et qui augmentent chaque année. Si l'on reconnaît de plus en plus la menace que les flux financiers illicites (FFI) font peser sur l'intégrité et la stabilité du système financier du continent en temps normal, qu'en est-il en cas de pandémie ?

L'Afrique abrite la plus grande masse terrestre arable du monde, le deuxième plus grand et plus long fleuve (le Nil et le Congo) et la deuxième plus grande forêt tropicale. Selon une étude du Groupe de la Banque africaine de développement, la valeur ajoutée totale seulement pas le secteur de la pêche et de l'aquaculture est estimée à 24 milliards de dollars. En outre, environ 30 % de toutes les réserves minérales mondiales se trouvent en Afrique. Les réserves prouvées de pétrole du continent constituent 8 % du stock mondial et celles de gaz naturel s'élèvent à 7 %. Les minéraux représentent en moyenne 70 % du total des exportations africaines et environ 28 % du produit intérieur brut. Même avec des ressources aussi énormes, le taux de pauvreté du continent s'élève à 41 %, et sur les 28 pays les plus pauvres du monde, 27 se trouvent en Afrique ; tous ont un taux de pauvreté supérieur à 30 %.

"Pour que les pays africains puissent se redresser économiquement et financer leur propre développement, ils doivent combler les lacunes qui facilitent la sortie des capitaux, tout en encourageant des moyens créatifs et innovants pour financer leurs programmes de développement. Nous devons tirer du même côté" a déclaré Alvin Mosioma, le directeur exécutif de la TJNA.

Il ne fait aucun doute que les FFI ont transformé le continent en créancier net. Pendant l'académie, la TJNA s'efforce de donner aux groupes cibles les compétences nécessaires

pour identifier, suivre et signaler les flux illicites en provenance du continent. Bien que la publication d'études scientifiques dépende du milieu universitaire et des institutions de recherche, c'est le rôle de la société civile de plaider pour une plus grande transparence des recettes et des dépenses publiques. Les médias devraient investir dans l'amélioration de leurs compétences en matière d'enquêtes approfondies et dénoncer ces abus pour que des mesures soient prises. Les syndicats devraient profiter de leur présence dans tous les pays du continent et explorer les possibilités de collaboration avec les acteurs non étatiques pour lutter contre les FFI en Afrique.

"Les pays africains ont accédé à l'indépendance il y a plus de cinquante ans, mais les systèmes financiers et fiscaux mondiaux sont mis en place de façon à être contre leurs intérêts. Cela a gravement porté atteinte à la souveraineté des nations africaines en sapant la mobilisation des recettes intérieures en Afrique qui sont nécessaires aux dépenses et aux investissements publics, ce qui a obligé de nombreux gouvernements à emprunter et à dépendre de l'aide au développement à l'étranger. Les révélations, comme Panama Papers, Paradise Paper et Luanda Leaks, montrent le rôle que jouent de nombreuses anciennes puissances impériales pour encourager les flux financiers illicites en provenance du continent. Ces flux qui sortent du continent et les pertes de revenus qui y sont associées éclipsent les financements qui y entrent sous la forme d'aide au développement, de transferts de fonds et de prêts", a déclaré Rachel Etter-Phoya du Réseau de justice fiscale basé au Malawi.

Il est envisagé qu'au-delà du développement des compétences, l'académie donne naissance à une alliance renforcée de défenseurs de la justice fiscale ayant des capacités accrues pour réduire les FFI et qui sont impliqués dans le débat sur la justice fiscale.